



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

Ville d'Escaudain

SEANCE DU 10 FEVRIER 2026

CONVOCATION EN DATE DU 4 FVRIER 2026

DELIBERATION N° 16/01/2026

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de votants :

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ADIMI Karim, ZECCHIN Pascal, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. GERNEZ Marc donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, Mme ABDELOUHAED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : MM. BENAMARA Ali, PLAYE Maryse, ARROMAN Alexandra

Membres absents : MM. TRIoux Annick, DRELON André, LOUGHANI Abdelaziz, GALAND Mélanie, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme GUIOT Christelle

OBJET : Compte rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2014-366 du 24 Mars 2014 d'accès au logement et à un urbanisme rénové (dite loi ALUR) modifiant l'article L 211-2 du Code de l'urbanisme et disposant désormais que la compétence en matière de plan local d'urbanisme de l'EPCI emporte compétence de plein droit en matière de droit de préemption urbain.

Vu la délibération n°309/15 en date du 13 avril 2015 du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut relative au transfert de la compétence en matière du Plan Local d'Urbanisme (PLU),

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 Septembre 2015 modifiant les statuts de La Porte du Hainaut, relatif à la prise de compétence en matière de PLU,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date 10 Juillet 2020 relative à la délégation de compétence du Conseil Municipal au Maire et notamment de l'exercice du droit de préemption qu'il en soit titulaire ou délégataire,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut en date du 18 Janvier 2021 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut en date du 18 Janvier 2021 instaurant le droit de préemption urbain sur les zones classées en urbaine (U) et à urbaniser (AU) et instaurant une convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption déléguant l'exercice du droit de préemption urbain aux communes à l'exclusion des zones économiques d'intérêt communautaire et des opérations reconnues d'intérêt communautaire,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 Février 2021 approuvant la convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) à passer avec la CAPH.

Vu les déclarations d'intention d'aliéner listées ci-dessous auxquelles Monsieur le Maire a répondu défavorablement, en vertu de sa délégation, compte tenu qu'il n'existait pas de projet sur ces secteurs,

Le Conseil Municipal décide de prendre acte des décisions de Monsieur le Maire de renoncer à préempter les biens suivants.

Date de réception	Situation du bien	Date de renonciation
25 Novembre 2025	44 Coron Elise Section AX n°166	12 Décembre 2025
25 Novembre 2025	54 rue Georges Danton Section AZ n°212	12 Décembre 2025
01 Décembre 2025	6 rue Marcel Cachin Section BH n°178	12 Décembre 2025
04 Décembre 2025	1 rue Marcel Cachin Section BH n°148	19 Décembre 2025
05 Décembre 2025	25 rue Pierre Courtade Section BH n°478	19 Décembre 2025
09 Décembre 2025	Rue de Dixmude Section AA n°299	13 Janvier 2026
15 Décembre 2025	Rue Jeanne Bouchet Section AH n°72	19 Décembre 2025
15 Décembre 2025	Ruelle Danton – Louis Blanc Section AZ n°159	19 Décembre 2025
17 Décembre 2025	56 bis rue Félicien Joly Section BA n°99	19 Décembre 2025
17 Décembre 2025	87 Coron Elise Section AX n°s 486 et 487	19 Décembre 2025
31 Décembre 2025	44 Allée des Tilleuls Section BD n°695	02 Janvier 2026

02 Janvier 2026	1 D rue Ledru Rollin Section AZ n°19	13 Janvier 2026
05 Janvier 2026	1 rue Pintiau Section AL n°160	13 Janvier 2026
08 Janvier 2026	Rue Henri Durre Section AZ n°588	13 Janvier 2026
19 Janvier 2026	1 A rue Emile Basly Section BA n°698	26 Janvier 2026
20 Janvier 2026	Rue Arthur Brunet Section AA n°29	26 Janvier 2026
21 Janvier 2026	8 Place Blanqui Section AZ n°568	26 Janvier 2026
21 Janvier 2026	9 rue Arthur Brunet Section AA n°90	26 Janvier 2026

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT.

La Secrétaire de séance,

GUIOT Christelle.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 13/02/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260210-16_01_2026-DE

Date d'affichage : 17/02/2026

Le Maire,



Bruno SALIGOT.